



Trophées de l'Ascenseur 2018 : les 6 lauréats dévoilés le 9 octobre prochain

La 4^e édition des Trophées de l'Ascenseur approche maintenant à grands pas... Parmi les 35 dossiers en lice cette année (contre 24 en 2017), 6 seront primés lors de la soirée de remise des Trophées le mardi 9 octobre 2018 à Paris.

Le jury d'experts (immobilier, bâtiment, collectivités, prospective) qui s'est réuni hier, les a départagés en 6 catégories : aménagement de l'habitat, architecture et intégration urbaine, bien-vivre et accessibilité, environnement et développement durable, technologies, amélioration de la vie quotidienne.

Des Trophées 2018 en plein essor marqués par 4 tendances

Ces Trophées ont pour vocation de promouvoir des réalisations au service de la mobilité, qui contribuent aux objectifs d'une ville toujours plus inclusive, anticipant la Cité et le logement de demain et favorisant le maintien à domicile. Portés par des maîtres d'œuvre et d'ouvrage, ces projets intègrent des métiers et des solutions développées par la profession.

Depuis la création de ce rendez-vous annuel en 2015, un nombre croissant de dossiers est présenté chaque année. Pour être retenus pour ces 4^e Trophées, les dossiers présentés devaient porter un projet :

- réalisé en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM,
- livré entre le 1er janvier 2017 et le 30 juin 2018,
- intégrant au moins l'une des quatre technologies suivantes (voire plusieurs) : ascenseurs, élévateurs/plateforme/monte-escalier, escalier mécanique/trottoir roulant, et monte-charge ;
- relevant soit d'une nouvelle construction, d'une création dans l'existant, d'une réhabilitation complète ou bien d'une modernisation partielle.

Réuni hier, mardi 25 septembre, le jury de professionnels des Trophées 2018 (immobilier, collectivités, bâtiment, prospective) a observé **4 grandes tendances** en examinant les 35 projets en lice :

- 1) des candidatures inscrites dans 7 secteurs de vie : **résidentiel, commerce, service public, bureaux, hôtellerie / loisirs et transports**.
Dans chacun de ces secteurs, les solutions de mobilité jouent un rôle important en générant des bénéfices essentiels :
 - du confort de l'habitat jusqu'au maintien à domicile (continuer de pouvoir s'y déplacer, c'est pouvoir y rester),
 - une accessibilité facilitée aussi bien dans des lieux modernes que dans des bâtiments historiques voire classés,
 - une mobilité simplifiée pour un public large (incluant les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de handicap permanent ou temporaire, les familles avec poussettes, les jeunes avec vélo...).
- 2) Des projets à l'écoute **d'importantes contraintes d'intégration spécifiques** aussi bien en intérieur (en espace réduit, dans des immeubles anciens voire classés avec des réalisations uniques pouvant utiliser des solutions de ferronnerie, ...), qu'en extérieur (intégration visuelle architecturale harmonieuse, avec des matériaux anticorrosion, etc.).
- 3) Un nombre de **réalisations vitrées** en croissance (privilégiant la transparence et la fluidité visuelle des déplacements) ainsi que des projets engagés dans la **réduction de la consommation d'énergie**.
- 4) Enfin, des projets finalistes déployés largement **de la métropole jusqu'aux DOM-TOM** :
 - en Ile-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Yvelines),
 - à Paris,
 - en province : Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Drôme, Moselle, Savoie, Haute-Savoie, Haute-Garonne, Loire-Atlantique, Lot, Nord, Moselle, Pas-de-Calais, Rhône, Somme, Vaucluse)
 - et dans les DOM-TOM (Mayotte, Saint-Barthélemy).

Les 6 lauréats dévoilés le 9 octobre prochain, à l'issue d'une table-ronde sur les enjeux du bien vieillir chez soi

La soirée des Trophées de l'Ascenseur 2018 aura lieu le mardi 9 octobre à Paris¹. Elle se déroulera en 2 parties :

- à 18h en ouverture : **la table-ronde « Bien vieillir chez soi et rester connecté à la Cité : constats, enjeux et perspectives »**
Aux côtés de Guillaume Fournier Favre, Président de la Fédération des Ascenseurs, plusieurs experts seront réunis : Véronique de Villèle de la Fondation pour la Recherche sur Alzheimer (Ifrad); Charles-Antoine Schwerer du cabinet Rinzen (Asterès), auteur de l'étude² « *Mobilité et ascenseurs, enjeux économiques de l'équipement d'ascenseurs dans les logements* » ; et Bernard Altariba, Directeur Adhérents de la mutuelle d'épargne de retraite et de prévoyance la Carac³ dont le dernier baromètre sur l'entraide familiale fait un focus sur la perte d'autonomie.
- à 19h : **la remise des Trophées aux lauréats** avec les membres du jury.



Le saviez-vous ? L'ascenseur fait partie du quotidien de tous en jouant un rôle majeur dans les modes de déplacement avec 100 millions de trajets par jour⁴ en France, et en pouvant participer de façon significative au maintien à domicile².

- (1) **Plus d'information et accès pour inscription auprès de l'agence suPR ! - clibert@supr-agency.com - 06 52 49 31 30.**
- (2) *Etude indépendante du cabinet Rinzen (Asterès) d'avril 2018 consultable [ici](#), qui chiffre pour la 1^{ère} fois en France la valeur économique et sociale de l'ascenseur en France*
- (3) *Baromètre Carac 2018 (3^e édition, annuelle) disponible avec son focus sur la perte d'autonomie [ici](#) ou plus globalement [ici](#)*
- (4) *Estimation de la Fédération des Ascenseurs*
- (5) *Les 6 catégories des Trophées 2018 : aménagement de l'habitat, architecture et intégration urbaine, bien-vivre et accessibilité, environnement et développement durable, technologies, amélioration de la vie quotidienne.*

A propos de la Fédération des Ascenseurs

La Fédération des Ascenseurs représente 90% du secteur et regroupe près de 140 entreprises composées de PME et groupes répartis sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des adhérents représente plus de 16 600 salariés sur le sol français dont 70% directement en charge de l'installation, de la modernisation et de la maintenance des ascenseurs. Une profession qui prévoit en 2018 de recruter plus de 2500 personnes issues des formations spécifiques développées avec ses partenaires, Lycées et Centres de Formation.

La Fédération joue un rôle clé dans l'appréhension des enjeux sociétaux et économiques liés au secteur : assurer le rôle d'expert, instruire les dossiers communs à la profession, promouvoir la sécurité et informer ses adhérents sur l'évolution de la réglementation mais aussi les intervenants (prescripteurs, maîtres d'ouvrage, gestionnaires, architectes...) ainsi que les propriétaires et les utilisateurs d'ascenseurs. Elle assure également un rôle de porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes.

Des professionnels engagés au quotidien pour satisfaire les besoins de mobilité en garantissant une sécurité et une qualité de service inégalée. Des professionnels qui innovent pour créer, dès à présent, l'appareil et les services de demain : plus rapides, plus connectés, plus respectueux de l'environnement, mieux intégrés.

www.ascenseurs.fr

Contact presse

Agence suPR !

Christel Libert - 06 52 49 31 30 - clibert@supr-agency.com

Tiphaine Martin - 06 86 17 44 10 - tmartin@supr-agency.com